



RÉSUMÉ STRUCTURÉ

MESURES D'ANTICIPATION MENÉES PAR LES GOUVERNEMENTS LOCAUX

Enseignements du Mali et de l'Ouganda

Magda Nassef, Raphael Lotira Arasio, Bakary Kone, Olive Lomokol et Simon Levine

Motivation

À l'heure actuelle, les autorités locales et les organisations internationales ne coopèrent que très peu sur les stratégies visant à recourir à des mesures préventives (ou mesures « d'anticipation ») pour éviter les crises. Les mesures d'anticipation prises par les autorités locales sont souvent négligées par les acteurs internationaux, en partie en raison des pratiques et de terminologies différentes. Si les organismes d'aide reconnaissaient la manière de penser des autorités locales concernant l'avenir et les mesures d'anticipation qu'elles prennent, cela permettrait d'aligner les efforts locaux et internationaux d'anticipation et de les coordonner, notamment avec les systèmes étatiques.

Objectifs

Notre objectif est de recueillir des exemples de mesures d'anticipation portées par les autorités locales afin d'évaluer leurs forces potentielles, telles qu'une présence permanente sur le terrain, leurs liens étroits avec les communautés locales et leur compréhension du contexte et des besoins locaux. Nous cherchons aussi à apprendre quelles contraintes les autorités locales rencontrent et ce qui pourrait les aider à répondre plus efficacement aux alertes de dangers.

Méthodologie

Dans deux communes de la région de Mopti, au Mali, et dans deux districts de Karamoja, en Ouganda, nous avons documenté les mesures d'anticipation prises face aux alertes de chocs. Des conversations renouvelées ont eu lieu avec les agents des autorités locales afin d'établir des chronologies détaillées des dangers, des alertes et des mesures prises. Parmi les dangers communément évoqués figuraient des inondations, des sécheresses, une invasion acridienne et une épidémie de maladies humaines et du bétail.

Résultats clés

Les quatre autorités locales ont répondu aux alertes de dangers en prenant des mesures proactives ou d'anticipation diverses. Leurs sources d'information s'appuyaient sur des systèmes internationaux d'alerte précoce, des appels téléphoniques aux habitants, l'observation des mouvements habituels de migration des oiseaux, ou encore des informations sur les maladies provenant de systèmes de surveillance qu'elles avaient établis.

Les autorités locales ne s'en remettaient pas uniquement aux réseaux officiels. Elles avaient aussi recours à des systèmes et des réseaux informels pour recevoir des informations et pour prendre des mesures.

Les expériences en matière d'action anticipatoire variaient considérablement entre les autorités locales, même voisines. Ceci s'expliquait en partie par des circonstances et des contextes différents, mais aussi car leurs actions reposaient sur l'initiative de chacun des agents.

La réussite de l'action dépendait de la confiance et de la solidité des relations entre toutes les entités qui devaient collaborer (dans la communauté, dans l'autorité locale, dans les organisations non gouvernementales (ONG), dans les ministères centraux, etc.). Il fallait du temps pour les bâtir.

Les investissements antérieurs dans la résilience ou la réduction des risques de catastrophe (RRC) étaient souvent des composantes essentielles rendant possible les mesures d'anticipation dans un délai très court.

Les mesures portées par les autorités locales s'avéraient plus efficaces lorsqu'elles étaient soutenues par le gouvernement central.

Recommandations

Les autorités locales occupent une place unique dans l'action anticipatoire, car ce sont à la fois des institutions d'État et des communautés locales. Tous les acteurs encourageant l'action anticipatoire doivent connaître les mesures déjà prises par les autorités locales dans ce domaine.

Compte tenu du caractère informel de nombreuses activités des autorités locales, il est plus judicieux de prendre comme point de départ leurs manières de fonctionner plutôt que d'introduire un tout nouveau jargon et de nouveaux cadres.

De même, compte tenu de la diversité des expériences, même d'autorités voisines, il est peu probable que les processus prédéfinis et la reproduction de modèles standardisés donnent lieu à un changement durable. Un partenariat authentique requiert une création concertée de l'action anticipatoire.

Lorsque les systèmes informels sont ignorés, on passe à côté de possibilités d'action anticipatoire plus rapides et plus efficaces. Les mesures d'anticipation efficaces n'arrivent pas toutes seules. Elles requièrent des bases (par exemple, des systèmes ou des relations existantes) et un investissement à long terme. Ceci implique de prendre le temps de développer la confiance avec les autorités locales, et entre les autorités locales et les communautés.

Dans le secteur de l'aide, le financement de l'action anticipatoire est déclenché lorsque des paramètres prédéterminés atteignent des seuils prédéfinis à l'échelon national. Toutefois, des facteurs déclenchant adaptés au contexte local sont indispensables pour une action anticipatoire adaptée et menée en temps utile à l'échelon local.

Financé par



Ces ressources ont été financées par une aide du gouvernement du Royaume Uni ; cependant, les avis exprimés ne reflètent pas nécessairement la politique officielle du Royaume Uni.